

# Parc national de Port Cros

## Orientation 3.7 Initier et soutenir les activités économiques génératrices d'une plus-value environnementale sur les îles

[...]

3 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p><b>3.7.1 AOA île</b>  <b>Accompagner et promouvoir les structures engagées dans une démarche de développement durable sur les îles.</b></p> <p>Cette mesure vise l'ensemble des activités sur les îles qu'elles soient liées au tourisme comme l'hébergement, la restauration, les activités nautiques ou non comme l'agriculture, les activités liées au bâtiment, ... Elle s'appuiera sur les démarches d'accompagnement existantes comme par exemple la démarche 1 2 3 Environnement de la chambre de commerce et d'industries du Var.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination de la démarche</li> <li>• Promotion des démarches environnementales et des labels existants auprès des entreprises</li> <li>• Accompagnement et animation des actions collectives</li> <li>• Promotion et communication des actions engagées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relais d'information institutionnelle</li> <li>• Accompagnement et animation des actions collectives</li> <li>• Promotion et communication des actions engagées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises, association de commerçant, associations nautiques, PTP, ADEME, CMA, CCIV</li> </ul>
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4527

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-10 23:41